



الجمهورية المغربية
TRÉSORÈRE GÉNÉRALE DU ROYAUME

PRESS BOOK



Bulletin mensuel
Statistiques des Finances Publiques
à fin Février 2015

Avril 2015

SOMMAIRE

Aujourd'hui le Maroc du 23 Mars 2015 (p.10)

- Le déficit du Trésor se résorbe...
Repris par : www.aujourd'hui.ma

Le Matin du 23 Mars 2015 (p.22)

- Finances publiques : 14,6 milliards de déficit budgétaire à fin février.
Repris par : www.lematin.ma

L'Economiste du 25 Mars 2015 (p.16)

- Recul du déficit budgétaire en février.
Repris par : www.leconomiste.com

L'Opinion du 25 Mars 2015 (p.5)

- Finances Publiques : Les recettes douanières chutent de 14,3%.
- Les besoins de financement du trésor augmentent.
Repris par : www.lopinion.ma

www.medias24.ma du 20 Mars 2015

- A fin février, un déficit ordinaire du Trésor de 6,2 MMDH.

www.abhatoo.net.ma

- Bulletin mensuel de statistiques des finances publiques : février 2015

الصباح في 24 مارس 2015 (ص.4)
• بالأرقام.

ARTICLES



Des recettes de 29 MMDH et des dépenses de 35 MMDH

Le déficit du Trésor se résorbe ...

Dounia Mounadi
douniad@aujourd'hui.ma

La pente est difficile à remonter pour nos finances publiques. Cependant, bien que les dépenses du Maroc continuent à être supérieures à ses recettes; la balance a bien montré quelques timides signes de redressement en ce début 2015. C'est ce qui se dégage du bulletin mensuel des statistiques des finances publiques publié conjointement par le ministère de l'économie et des finances et la Trésorerie générale du Royaume. Ainsi, les dépenses ordinaires seraient en baisse de 1,7% à fin février 2015 en comparaison avec les dépenses à la même période en 2014. Cet écart serait le résultat du recul de 1,7% des dépenses de personnel, de 3,8% des dépenses des autres biens et services et de 9,3% des charges en intérêts de la dette. Selon la Trésorerie générale du Royaume, cette baisse des intérêts de la dette s'explique par le fait qu'un montant de 474 millions de dirhams dont la date d'échéance est le 28 février 2015 n'a été payé que le 2 mars 2015, jour

ouvrable suivant. Pour leur part, les dépenses d'investissement émises marquent une baisse de 2,3%, passant de 12,7 milliards de dirhams à fin février 2014 à 12,4 milliards de dirhams à fin février 2015, en raison notamment de la baisse des versements aux comptes spéciaux du Trésor. Aussi, le taux d'engagement global des dépenses ressort à 28% et le taux d'émission sur engagements à 66%, contre respectivement 28% et 60% un an auparavant. S'agissant des recettes du Trésor, le bulletin relève une augmentation notable des recettes ordinaires de 5,3% provenant de quatre sources différentes. À savoir, en premier, la baisse des recettes douanières de 14,3% avec les droits de douane qui ont bondi de 3,3%, la TVA à l'importation qui s'est inclinée de 10,9% et les taxes intérieures de consommation (TIC) sur les produits énergétiques qui se sont contractées de 29,5%. En second lieu, le bulletin signale une diminution de la TIC sur les tabacs manufacturés de

44% et des autres TIC de 1,5%. La troisième source serait la hausse de 6,2% de la fiscalité domestique avec l'IS en hausse de 15,8%, l'IR qui réalise un bond de 2,6%, la TVA à l'intérieure tirée vers le haut de 8,1%, les droits d'enregistrement et timbre qui se boostent de 5,7% et les majorations de retard qui se rétractent de 3,1%. En ce sens, le bulletin des statistiques des finances publiques explique que «les recettes de la TVA à l'intérieur ont été de 4,1 milliards de dirhams contre 3,8 milliards de dirhams un an auparavant, en hausse de 8,1%, soit 306 millions de dirhams, sachant qu'à fin février 2014, elles avaient enregistré une baisse de 10,8% équivalente à 456 millions de dirhams (3,8 milliards de dirhams à fin février 2014 contre 4,3 milliards de dirhams à fin février 2013). Ces recettes tiennent compte de remboursements pour un montant de 511 millions de dirhams à fin février 2015 contre 473 millions de dirhams à fin février 2014». Enfin, la quatrième source des recettes fiscales est la hausse

Les recettes de la TVA à l'intérieur ont été de 4,1 milliards de dirhams, en hausse de 8,1%, sachant qu'à fin février 2014, elles avaient enregistré une baisse de 10,8%. Ces recettes tiennent compte de remboursements pour un montant de 511 millions de dirhams à fin février 2015

de 173,2% des recettes non fiscales résultant essentiellement de la réalisation de 2 milliards de dirhams au titre des recettes en atténuation des dépenses de la dette contre 169 millions de dirhams à fin février 2014. Ainsi, le solde ordinaire du Trésor ressort, à fin février 2015, négatif de 6,2 milliards de dirhams contre un solde négatif de 8,2 milliards de dirhams à fin février 2014. Aussi, le déficit du Trésor ressort à 14,6 milliards de dirhams, compte tenu d'un solde positif de 4 milliards de dirhams dégagé par les comptes spéciaux du Trésor, contre un déficit du Trésor de 15,1 milliards de dirhams à fin février 2014 compte tenu d'un solde positif de 5,8 milliards de dirhams dégagé par les comptes spéciaux du Trésor. En ce sens, la Trésorerie générale du Royaume note dans son bulletin que les recettes des comptes spéciaux du Trésor tiennent compte de la rentrée durant le mois de janvier d'un montant de 1,6 milliard de dirhams au titre de la contribution libératoire sur les avoirs et liquidités détenus à l'étranger.

Finances publiques

14,6 milliards de déficit budgétaire à fin février

L'exécution de la loi de Finances 2015 fait ressortir une amélioration des recettes ordinaires de 5,3% à 28,9 milliards de DH et un recul des dépenses ordinaires de 1,7% à 35,07 milliards, soit un déficit budgétaire de 14,6 milliards à fin février 2015.

Le déficit reprend ses droits dans les finances publiques. Après un mois de janvier euphorique où un excédent budgétaire exceptionnel avait été enregistré, le mois de février a été marqué par un retour de la spirale déficitaire. C'est ce qui ressort du dernier bulletin mensuel de statistiques des finances publiques publié par la Trésorerie générale du Royaume (TGR).

Certes, les recettes ordinaires ont fait mieux en février, en affichant un accroissement de 5,3% à 28,9 milliards de DH, mais les dépenses ordinaires ont baissé à un rythme moins accentué (-1,7% à 35,07 milliards). Ce qui s'est traduit par un solde budgétaire déficitaire de 14,6 milliards à fin février 2015, contre un déficit du Trésor de 15,1 milliards une année plus tôt, soit 500 millions de moins, selon la méthode de la comptabilité de caisse appliquée pour le bulletin statistique de la TGR.

Les recettes ordinaires se sont accrues de 5,3% à 28,9 milliards de DH, au moment où les dépenses ordinaires ont baissé de 1,7% à 35,07 milliards.

L'exécution de la loi de Finances 2015 fait également ressortir une amélioration du solde ordinaire, que l'on peut qualifier d'épargne de l'Etat. Il a été ramené d'un déficit de 8,2 milliards à fin février 2014 à 6,2 milliards au terme de février dernier.

Les statistiques de la TGR montrent, toutefois, que la progression des recettes ordinaires renferme des évolutions assez contrastées.

Ainsi, au moment où la fiscalité domestique est bien orientée, avec des rentrées d'argent pour le Trésor en augmentation de 6,2% à 16,9 milliards, les recettes douanières ont chuté de 14,3%



Les émissions de la compensation repartent à la hausse, affichant une progression de 12,7% à 3,7 milliards de DH.

à 7,6 milliards. La fiscalité domestique a été tirée notamment par les recettes de l'impôt sur les sociétés qui se sont accrues de 15,8% à 2,3 milliards, par la TVA à l'intérieur (+8,1% à 4,1 milliards), les droits d'enregistrement et timbre (+5,7% à 3,65 milliards) et l'impôt sur le revenu (+2,6% à 6,72 milliards).

La TGR rappelle que les recettes de la TVA à l'intérieur avaient affiché une baisse de 10,8% à fin février 2014 et précise que celles enregistrées à fin février dernier tiennent compte de remboursements pour un montant de 511 millions de DH contre 473 MDH à fin février 2014. Concernant la baisse des recettes doua-

nières, elle est due notamment à la contreperformance de la taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (-29,5%) et de la TVA à l'importation (-10,9%). Par contre, les droits de douane ont progressé de 3,3%. La TGR relève également la régression de la TIC sur les tabacs manufacturés (-4,4%) et la hausse des recettes non fiscales (+173,2%) «du fait principalement de la réalisation de 2 milliards au titre des recettes en atténuation des dépenses de la dette contre 169 MDH à fin février 2014», explique-t-elle.

Côté dépenses ordinaires, leur repli résulte d'une baisse de 1,7% à 18,6 mil-

liards des dépenses de personnel et de 9,3% à 3,2 milliards des charges en intérêts de la dette, conjuguée à une hausse de 12,7% à 3,7 milliards des émissions de la compensation. La baisse des intérêts de la dette est, toutefois, à nuancer, puisque, explique la TGR, un montant de 474 MDH dont la date d'échéance est le 28 février 2015 n'a été payé que le 2 mars 2015, jour ouvrable suivant.

Les dépenses d'investissement sont également en baisse (-2,3% à 12,4 milliards), en raison notamment du recul des versements aux comptes spéciaux du Trésor. ■

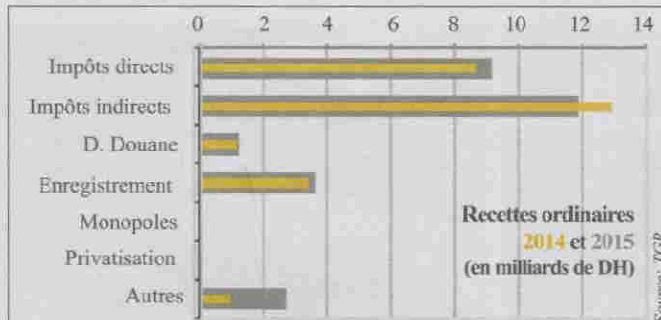
Labcen Oudoud

Recul du déficit budgétaire en février

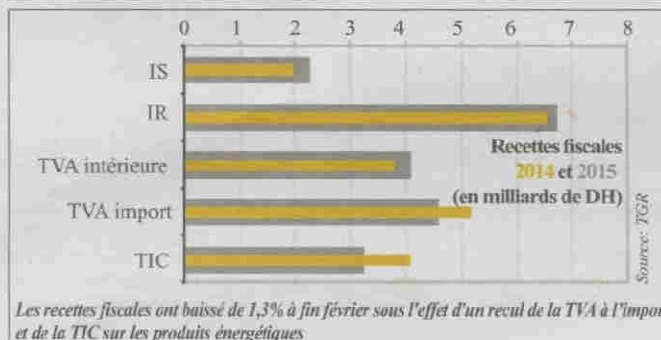
- Il s'est établi à 14,6 milliards de dirhams
- Hausse des recettes de l'IR, de l'IS et de la TVA à l'intérieur
- Chute de l'IR sur les profits immobiliers de plus de 20%

LÉGÈRE amélioration du déficit budgétaire à fin février 2015. Cet indicateur scruté de près et que le gouvernement veut ramener à 3,5% en 2016 s'est établi à 14,6 milliards contre 15,1 milliards de dirhams un an auparavant. L'effort d'économie au niveau des charges de fonctionnement a surtout concerné les dépenses de matériel, lesquels ont baissé de 10,3% s'établissant à 7,9 milliards de dirhams. En revanche, les charges communes sont en hausse de 18,5% sous l'effet de la compensation. Celle-ci a pris 12,7% passant à 3,72 milliards de dirhams. Même si la subvention du gasoil, du supercarburant et du fuel industriel a été supprimée, la caisse de compensation continue à soutenir certains produits stratégiques, comme le butane.

Les statistiques de la Trésorerie Générale du Royaume révèlent aussi une diminution de 2,3% des dépenses d'investissement: 12,4 milliards de dirhams à fin février 2015 contre 12,7 milliards comparativement à la



Les recettes ordinaires se sont établies à 28,9 milliards de dirhams à fin février en hausse de 5,3%. Un résultat attribué à la hausse des impôts directs, des droits de douanes et des recettes non fiscales de 173,2%



Les recettes fiscales ont baissé de 1,3% à fin février sous l'effet d'un recul de la TVA à l'import et de la TIC sur les produits énergétiques

même période que l'année dernière. Le taux de réalisation du budget d'investissement prévu cette année est à 22%. Les charges en intérêt de la dette ont également baissé de 9,3%. Ce qui s'explique par un recul de

8,3% des charges en intérêt liées à la dette extérieure et de 9,4% pour celles de la dette intérieure. Un montant de 474 millions de dirhams dont la date d'échéance était fixée au 28 février 2015 n'a été payé qu'en mars.

A fin février 2015, les recettes ordinaires étaient en hausse de 5,3%. Elles ont été consacrées en grande partie (64,3%) aux dépenses de personnel, aux dépenses de matériel (33,3%) et aux charges en intérêts de la dette (11%). D'ailleurs, une partie des dépenses ordinaires et la totalité des dépenses d'investissement émises ont été financées par le recours à l'emprunt.

L'amélioration des recettes ordinaires est surtout attribuée à un accroissement de 6,2% de la fiscalité domestique. Dans le détail, l'IS a pris 15,8%, l'IR 2,6%, la TVA à l'intérieur 8,1% et les droits d'enregistrement et de timbre 5,7%. Les recettes de l'IR proviennent surtout des retenues à la source sur les salaires et non sur les profits immobiliers qui ont chuté de 21,9%, soit 150 millions de dirhams en moins. Ce qui renvoie aux difficultés dues aux méventes que connaît ce secteur.

La hausse des recettes de la TVA à l'intérieur indique une reprise de la consommation et ce, sachant qu'un montant de 509 millions de dirhams de remboursements a été opéré.

De leur côté, les recettes douanières ont reculé de 14,3% en raison surtout de la TVA à l'importation (-10,9%) et de la TIC sur les produits énergétiques (-9,5%). L'effet de la baisse du cours du pétrole se fait sentir. □

K. M.

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com

Finances publiques

Les recettes douanières chutent de 14,3%

En dépit de la hausse des recettes fiscales de 5,3% au titre du deuxième mois de l'année en cours et de la baisse de 1,7% de dépenses ordinaires, et compte tenu du recul de 1,8 MMDH du solde dégagé par les comptes spéciaux du Trésor, le déficit du Trésor s'est établi à 14,6 MMDH contre 15,1 MMDH à fin février 2014. Ce déficit aurait été plus important sans la rentrée durant le mois de janvier d'un montant de 1,6 MMDH au titre de la contribution libératoire sur les avoirs et liquidités détenus à l'étranger.

Compte tenu d'un besoin de financement de 16 MMDH contre un besoin de financement de 14,8 MMDH à fin février 2014 et d'un flux net négatif de 1,1 MMDH du financement extérieur contre un flux net négatif de 1,6 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 17,1 MMDH contre un recours au financement intérieur de 16,4 MMDH à fin février 2014.

Les recettes ordinaires se sont établies à 28,9 MMDH contre 27,4 MMDH à fin février 2014, en augmentation de 5,3%.

Ceci s'explique pour l'essentiel par la hausse des impôts directs de 5,5%, des droits de douane de 3,3% et des droits d'enregistrement et de timbre de 5,7% et des recettes non fiscales de 173,2%, conjuguée à la baisse des impôts indirects de 8,2%.

Les recettes fiscales ont été de 26 MMDH, en diminution de 1,3% par rapport à leur niveau de fin février 2014.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la baisse des recettes douanières de 14,3% et de la hausse de la fiscalité domestique de 6,2%.

Les recettes douanières (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 7,6 MMDH à fin février 2015 contre 8,9 MMDH un an auparavant, en baisse de 14,3% ou -1,3 MMDH par rapport à leur niveau à fin février 2014.

Les recettes des droits de douane réalisées à fin février 2015 ont atteint 1.261 MDH contre 1.221 MDH un an auparavant, soit une hausse de 3,3% ou +40 MDH.

Les recettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 4,6 MMDH à fin février 2015 contre 5,1

MMDH à fin février 2014, enregistrant ainsi une diminution de 10,9% ou -562 MDH. La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une baisse de 37,7% et celle sur les autres produits une baisse de 3,6%.

La TIC sur les produits énergétiques a atteint 1,8 MMDH contre 2,5 MMDH, en baisse de 29,5% par rapport à son niveau de fin février 2014 ou -747 MDH.

Les recettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 16,9 MMDH à fin février 2015 contre 15,9 MMDH à fin février 2014, soit une augmentation de 6,2% ou +981 MDH.

Les recettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 2,3 MMDH à fin février 2015 contre 2 MMDH un an auparavant, en hausse de 15,8% ou +308 MDH.

Les recettes de l'IR à fin février 2015 ont enregistré une augmentation de 2,6% par rapport à leur niveau à fin février 2014 (6.726 MDH contre 6.554 MDH), provenant en totalité de l'IR retenu à la source sur les salaires.

Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont enregistré une diminution de 150 MDH par rapport à leur

niveau de 2014, soit -21,9%.

Les recettes générées par la TVA à l'intérieur à fin février 2015 se sont établies à 4,1 MMDH contre 3,8 MMDH un an auparavant, soit une augmentation de 8,1% ou +306 MDH, sachant qu'à fin février 2014, elles avaient enregistré une baisse de 10,8% ou -456 MDH (3,8 MMDH à fin février 2014 contre 4,3 MMDH à fin février 2013).

Ces recettes tiennent compte de remboursements pour un montant de 509 MDH à fin février 2015 contre 479 MDH à fin février 2014.

Les recettes provenant des droits de l'enregistrement et du timbre ont été de 3.652 MDH à fin février 2015 contre 3.456 MDH un an auparavant, soit une hausse de 5,7% ou +196 MDH.

Les autres impôts directs ont enregistré une baisse de 0,5% provenant notamment de la diminution de 3,1% des majorations de retard.

Les recettes des monopoles et participations ont été de 71 MDH à fin février 2015, en hausse de 69% ou +29 MDH.

Ces recettes proviennent de Bank Al-Maghrib.

Les besoins de financement du Trésor augmentent

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 58 MMDH à fin février 2015, en hausse de 14,6% par rapport à leur niveau à fin février 2014, en raison de l'augmentation de 145,9% des charges de la dette budgétisée, conjuguée à la diminution de 1% des dépenses de fonctionnement et de 2,1% des dépenses d'investissement.

Les dépenses de fonctionnement émises se sont établies à 32,1 MMDH, dont 18,6 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une diminution de 1,7%. Les dépenses de matériel sont en baisse de 10,3% (7,9 MMDH contre 8,8 MMDH) et les charges communes sont en hausse de 18,5% (5,7 MMDH contre 4,8 MMDH) en raison notamment de la hausse de 12,7% des émissions de la compensation.

Les salaires servis par la TGR à fin février 2015 se sont établis à 18,6 MMDH contre 18,9 MMDH une année auparavant, soit une baisse de 1,7%. Les salaires servis par la DDP ont été de 15,1 MMDH, en diminution de 2,7%

par rapport à leur niveau à fin février 2014, en raison de la baisse des rappels de 59,2% et de l'augmentation de la masse salariale structurelle de 3,4%.

Les charges en intérêts de la dette ont été de 3,2 MMDH à fin février 2015 contre 3,5 MMDH à fin février 2014, en diminution de 9,3%. Cette

baisse s'explique par le recul des charges en intérêts de la dette intérieure de 9,4% (3 MMDH contre 3,3 MMDH) et par la baisse de celles de la dette extérieure de 8,3% (209 MDH contre 228 MDH). La baisse des intérêts de la dette intérieure s'explique par le fait qu'un montant de 474 MDH dont la date d'échéance est le 28 février 2015 n'a été payé que le 2 mars 2015, jour ouvrable suivant.

Les émissions au titre de la compensation ont été de 3,7 MMDH à fin février 2015 contre 3,3 MMDH à fin février 2014, en hausse de 12,7%.

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin février 2015 a été négatif pour 6,2 MMDH contre un solde ordinaire négatif de 8,2 MMDH un an auparavant.

Investissements : Baisse de 2,1%

Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 12,4 MMDH à fin février 2015 contre 12,7 MMDH un an auparavant, soit une baisse de 2,1%.

Ces dépenses tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 7,4 MMDH contre 8,4 MMDH à fin février 2014.

Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dé-

penses du budget général entre fin février 2014 et fin février 2015 fait ressortir une augmentation de la part des dépenses de personnel et de la compensation, conjuguée à la baisse de la part des dépenses d'investissement, de matériel et des intérêts de la dette.

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 18 MMDH. Ces recettes tiennent compte des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 7,4 MMDH et de la rentrée durant le mois de janvier 2015 d'une recette de 1,6 MMDH au titre de la contribution libératoire sur les avoirs et liquidités détenus à l'étranger. Les dépenses émises ont été de 13,9 MMDH, dont 7,6 MMDH au titre des comptes de dépenses sur dotations (CDD).

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor s'élève à 4,1 MMDH.

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 14,6 MMDH à fin février 2015, contre un déficit budgétaire de 15,1 MMDH un an auparavant.

Compte tenu d'un besoin de financement de 16 MMDH contre un besoin de financement de 14,8 MMDH à fin février 2014 et d'un flux net négatif de 1,1 MMDH du financement extérieur contre un flux net négatif de 1,6 MMDH un an auparavant, le Trésor

a eu recours au financement intérieur pour un montant de 17,1 MMDH contre un recours au financement intérieur de 16,4 MMDH à fin février 2014.

A fin février 2015, le financement extérieur a été négatif de 1,1 MMDH en raison du remboursement du principal de la dette extérieure pour 1,7 MMDH contre des tirages de 627 MDH dont 518 MDH auprès de la BAD.

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 10,5 MMDH contre 8,3 MMDH un an auparavant;
- de la baisse des dépôts au Trésor de 67 MDH contre une augmentation de 1,8 MMDH à fin février 2014;
- et de la reconstitution des disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 299 MDH contre 217 MDH à fin février 2014.

S'élevant à 441,1 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 3,1% par rapport à son niveau à fin décembre 2014. Ceci s'explique par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 10,5 MMDH, résultant de souscriptions pour 25,9 MMDH et de remboursements pour 15,4 MMDH contre un recours pour un montant net de 8,3 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 25,1 MMDH et de remboursements pour 16,8 MMDH.

A fin février, un déficit ordinaire du Trésor de 6,2 MMDH



En comparaison avec la même période en 2014, le mois de février 2015 fait apparaître une amélioration de la balance ordinaire du Trésor avec un solde négatif de 6,2 MMDH contre un solde négatif de 8,2 MMDH.

Ces chiffres figurent dans le dernier bulletin de la [TGR](#), la Trésorerie générale du Royaume. Attention, ces chiffres ne sont qu'un instantané. On ne peut pas se baser dessus pour imaginer ce que sera l'année 2015, car ni les recettes ni les dépenses ne sont linéaires.

Des recettes en hausse

Les recettes ordinaires se sont établies à 28,9 MMDH contre 27,4 MMDH à fin février 2014, en augmentation de 5,3%. Cette augmentation résulte de la hausse des impôts directs de 5,5%, des droits de douane de 3,3% et des droits d'enregistrement et de timbre de 5,7% et des recettes non fiscales de 173,2% (due à une hausse des recettes en atténuation des dépenses de la dette de 1831 MDH).

Les recettes fiscales ont légèrement diminué de 1,3% résultant de la baisse simultanée des recettes douanières de 14,3% soit -1,3MMDH (baisse de la TVA à l'importation et des TIC énergétiques) et de la hausse de la fiscalité domestique de 6,2% soit +981 MDH (recettes de l'IR en hausse de 2,6%, de la **TVA intérieure** de 8,1% et des droits d'enregistrement et de timbre de 5,7%). La TVA intérieure poursuit sa baisse ce qui trahit un recul de la consommation.

Il ressort de la structure des recettes pour le mois de février 2015 que la TVA représente la première source de recettes ordinaires, soit 30% de celles-ci (8.652 MDH), suivie par l'impôt sur le revenu, soit 23% des recettes (6.726MDH), et les droits d'enregistrement, soit 12,6% (3.652 MDH).

Le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 82,3% contre 76,9% un an auparavant et fait ressortir un besoin de recettes de 18,58 MMDH.

Une progression des dépenses liée aux charges de la dette

Les dépenses ordinaires ont progressé de 14,6% à fin février 2015, en hausse de 58 MMDH. Cette hausse est la résultante essentiellement d'une augmentation de 146 % des charges de la dette budgétisée (augmentation des remboursements du principal de la dette intérieure de 8,3 MMDH).

Les dépenses de fonctionnement ont enregistré une diminution de 1% par rapport au mois de Février 2014 pour s'établir à 32,1 MMDH.

Les dépenses de personnel se sont établies à 18,6 MMDH en baisse de 1,7%. Les dépenses de matériel ont diminué de 10,3% pour atteindre 7,9 MMDH à fin février 2015. Les charges communes ont progressé de 18,5%, s'établissant à 5,7 MMDH en raison notamment de la hausse des émissions au titre de la compensation (à 3,7 MMDH, en hausse de 12,7 % par rapport à février 2014).

Les dépenses d'investissement se sont établies à 12,7 MMDH contre 12,4 MMDH l'année dernière à la même période.

Les comptes spéciaux du Trésor dégagent un solde positif de 4,1 MMDH

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 18 MMDH contre 18,75 MMDH l'année précédente à la même période.

Ces recettes tiennent compte des transferts reçus des charges communes du Budget général d'investissement de 7,4 MMDH et d'une recette de 1,6 MMDH au titre de l'amnistie des changes.

Les dépenses des comptes du Trésor se sont établies à 13,9 MMDH dont 7,6 MMDH au titre des comptes de dépenses sur dotations.

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES : FÉVRIER 2015

Collectivité Auteur : Ministère de l'Economie et des Finances. Trésorerie Générale du Royaume
Année de Publication : 2015
Type : Etude
Thème : Finances
Couverture : Maroc
Langue : FR

URL Article :

<https://www.tgr.gov.ma/wps/wcm/connect/4b5d508047b5cc7490c2b14fee516299/BSFP+FEVRIER+2015.pdf?MOD=AJPERES&CACHEID=4b5d508047b5cc7490c2b14fee516299>

URL Source :

<https://www.tgr.gov.ma>

 Télécharger le document :

[\(499,88 kB\) BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES , FÉVRIER 2015.pdf](#)

Resume / Extrait

A fin février 2015 et en comparaison avec la même période de 2014, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après :

- Une augmentation des recettes ordinaires de 5,3%;
- un taux d'engagement global des dépenses de 28% et un taux d'émission sur engagements de 66% ;
- des dépenses ordinaires émises, en baisse de 1,7%;
- des dépenses d'investissement émises sont en diminution de 2,3%, passant de 12,7 MMDH à fin février 2014 à 12,4 MMDH à fin février 2015,
- un solde ordinaire négatif de 6,2 MMDH ;
- un déficit du Trésor de 14,6 MMDH.

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor tiennent compte de la rentrée durant le mois de janvier d'un montant de 1,6 MMDH au titre de la contribution libératoire sur les avoirs et liquidités détenus à l'étranger.

بالأرقام

سجلت عائدات الخريضة ارتفاعاً
5.3 بزيادة 5.3 % خلال فبراير الماضي،
 لتنتقل من 27.4 مليار درهم إلى 28.9
 مليار، نتيجة تطور مداخيل الضرائب
 المباشرة بزيادة 5.5 %، والحقوق الجمركية بزيادة
 3.3 %، وكذا نمو عائدات رسوم التسجيل والتغير
 بزيادة 5.7 %، والمداخيل غير الضريبية بزيادة 173.2
 %، فيما تراجعت عائدات الضرائب غير المباشرة
 بنقص 8.2 %.

وفي هذا الشأن، انخفضت العائدات الضريبية
 بنقص 1.3 % مقارنة مع فبراير من السنة
 الماضية، لتستقر عند 26 مليار درهم، بسبب تراجع
 العائدات الجمركية بنقص 14.3 %، وارتفاع
 مداخيل الضريبة المحلية بزيادة 6.2 %، وانقلبت
 لجنة العائدات الجمركية، التي تشمل الحقوق
 الجمركية والضريبة على القيمة المضافة والضريبة
 على الاستيراد، وكذا الضريبة على الاستهلاك،
 والضريبة على المواد الطاقية، من 8.9 ملايين درهم
 إلى 7.6 ملايين خلال سنتين.